

Assemblée Générale du 18 juin 2018

Rapport du trésorier sur les comptes 2017

COMPTE DE RESULTAT (voir tableau 1, 2, 3, et 4 en Annexe 2)

Le résultat pour l'année 2017 s'établit à une perte de 27 k€ , contre 8 k€ de perte pour l'année 2016.

Le total des produits passe de 263 k€ en 2016 à 271 k€ en 2017, un leg exceptionnel de 14,5 k€ permettant de compenser l'effritement des cotisations et abonnements (-4,7 k€), des dons (-5 k€) et l'absence de produit Intermines (-3 k€). A noter, un autre produit exceptionnel de 4,9 k€, grâce à la reprise de provisions constituées en 2010, pour des charges que nous n'avons pas eues à régler finalement (dont 4 k€ qui avaient été prévus pour subventionner la soirée parrainage des élèves et qui ne leur ont pas été nécessaires)

Les charges de fonctionnement sont hausse de 20,4 k€.

⇒ 101 k€ du fait d'Intermines, soit 17 k€ de plus qu'en 2016, qui se décomposent ainsi :

41,5 k€ au titre des revues (1 k€ de moins qu'en 2016)

50 k€ au titre de la subvention d'équilibre (8 k€ de plus qu'en 2016)

9,4 k€ de provisions, qui correspondent aux pertes d'Intermines en 2017, lesquelles, sur décision des 3 associations, restent logées dans les comptes d'Intermines, mais que nous aurons à supporter un jour, sauf si Intermines les absorbe en redevenant bénéficiaire.

⇒ Pas d'évolution très significative des autres charges de fonctionnement : hausse des frais de voyage (prise en charge des déplacements entre Londres et Paris du délégué général), des études et travaux extérieurs (coût de la mise en place d'une passerelle CV book et linkedin), du coût de la Sainte Barbe, (3 k€) et des salaires (5 k€, dont 3 liés aux provisions retraites et congés payés) , et d'autre part baisse des frais d'envois (de 4 k€, du fait de la convocation par mail de l'AG), des subventions aux élèves (de 5 k€, pas de participation au voyage de promo), des charges de gestion courante (pas de frais d'impression pour la convocation à l'AG)

⇒ une provision de 6 k€ a été est constituée au titre des loyers. En effet les négociations avec l'Ecole, et la Fondation sur la façon dont elles prendraient en charge la mise à disposition de l'IHEIE du bureau autrefois occupé par Saint Etienne, n'ont abouti qu'en mai 2018. A la date de l'AG, ces 6k€ nous ont été versés, et cette provision sera donc reprise dans nos comptes 2018.

BILAN (voir tableau 5 en annexe 2)

Du fait de la perte de cette année, les fonds propres baissent de 27 k€, et s'établissent à 530 k€, dont 93 k€ ont servi à financer les immobilisations.

En contrepartie nous avons vendu 56 k€ de Sicav Monétaires, dont 16 k€ se trouvent encore dans les liquidités (poste Banques) au 31 décembre 2017.

BUDGET 2018 (voir tableau 2 et 3 en annexe 2)

Notre résultat continuera à se détériorer lourdement en 2018, et notre perte dépasserait les 80 k€, du fait d'une hausse des charges de 23 k€, et d'une baisse des recettes de 32 k€, s'ajoutant aux 27 k€ de pertes de 2017.

La baisse prévue des recettes est liée d'une part à l'absence de leg (recette exceptionnelle en 2017 de 15 k€), et d'autre part à une chute du nombre de cotisants. A fin mai effectivement nous avons un retard très important dans l'arrivée des cotisations, (400 à 500 cotisants de moins qu'en mai 2017), que nous craignons de ne pouvoir complètement résorber

Les charges Intermines augmenteront de 20 k€ (13 k€ à périmètre constant), pour les raisons suivantes.

- Afin de compenser les pertes de recettes publicitaires subies à partir de 2017, le coût des revues, facturé par Intermines aux 3 associations, augmentent de 10 k€ (+ 5 euros par abonnement annuel). En contrepartie le coût facturé à nos cotisants augmente de 10 euros par abonnement annuel, mais du fait que nous distribuons de nombreux numéros gratuits (élèves, personnel de l'Ecole), et que nous risquons de perdre certains abonnés, nous n'anticipons pas de hausse significatives des revenus liés aux abonnements.
- Les mesures d'économies prises en début 2018, déménagements, et automatisation de certains travaux, impliquent des coûts supplémentaires en 2018, mais devraient se traduire par une baisse à partir de 2019, de prévue autour de 7 k€.
- Enfin, les subventions aux groupe régionaux, 7 k€ qui étaient facturées à part, seront désormais intégrées dans la subvention d'équilibre (changement de périmètre).

Les autres charges évoluent normalement : les loyers pèsent plus lourds car les locaux laissés libres par Intermines et Saint Etienne, ne sont pas totalement réoccupés. Il est prévu à nouveau une aide pour le voyage de promo des élèves ingénieurs. Les pistes d'économie sont très limitées, sauf à renoncer totalement à la plupart de nos activités, et ne pourront avoir d'effet sur 2018.

Le cumul des pertes de 2017 et 2018 aura pour conséquence une baisse sensible de plus de 20%, de nos réserves et de nos disponibilités

Annexe 1 aux états financiers 2017

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière, selon le Plan Comptable Général 1982, refonte 1999 et dans le respect du principe de prudence : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation sont décrites poste par poste, ci-après.

Depuis 2007, un secteur fiscalisé isolé comptabilise l'activité des Rencontres Internationales du Management. Ceci est sans effet en 2017 car il n'y a pas eu de manifestation RIM 2017.

NOTES SUR LE BILAN (ANNEXE 2, TABLEAU 5):

Immobilisations corporelles :

Leur montant brut est en baisse de 1,1 k€, suite à la mise au rebut de 2 ordinateurs, totalement amortis, d'une valeur initiale de 2,8 k€, et de l'achat de 2 nouveaux appareils pour 1,1 k€. Après amortissements le montant net s'établit à 2 512 euros, en hausse de 1070 euros.

Immobilisations financières :

⇒ la participation dans la Maison des Ingénieurs (Lyon) reste inchangée.

⇒ tous les prêts accordés ont été remboursés.

⇒ la participation dans le capital de la société propriétaire de la Maison des Mines est restée inchangée en 2017.

Fin décembre 2017: le nombre de parts détenues est de **6 363 actions** de **15 €** représentant **74,68%** du capital. Il est à noter que ces parts ont été acquises pour des prix variables (gratuité/nominal/Euro symbolique). Les titres sont valorisés dans le bilan à la valeur de l'acquisition.

Nb de titres détenus	Valeur au bilan	Valeur nominale	Ecart
6 363	89 522 €	95 445 €	5 923 €

Valeurs mobilières de placement (annexe 2, tableau 6):

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV monétaires LCL, pour 170 054 euros. Pour financer notre déficit, 10 de ces SICAV ont été vendus, générant une plus-value de 855 euros. **Sur cette rubrique nos avoirs baissent de 56 k€ en un an.**

Par ailleurs 324 326 euros sont placés des comptes à terme à 1 mois, renouvelés tous les mois, (inclus dans le poste disponibilités au 31 décembre 2017) et 70 017 euros sur un compte sur livret (7 k€ de moins qu'au 31 décembre 2016).

Fonds de dotation statutaire :

Selon l'article 12 des statuts, le fonds de dotation statutaire doit être majoré de 10 % des produits financiers nets, diminués des frais bancaires (à l'exclusion des frais de recouvrement) et des charges financières. En 2017, compte tenu du niveau des produits financiers, cet article est sans effet.

Réserve facultative et provisions pour risque:

La perte de 2016 de 8 166 euros a été imputée aux réserves facultatives, et il en sera de même pour les pertes de 2017.

Provisions pour charges de personnel :

Les provisions pour charges de personnel (retraite et congés payés), augmentent de 3 863 €, principalement du fait de congés payés non encore pris à fin décembre par nos salariés.